

Toponymie de la Commune de Rance

avec la carte topographique au 20.000^e

par GEORGES DUCARME et ÉMILE DONY.

I. — SOURCES UTILISÉES.

1. Archives et manuscrits.

- A. — Archives de l'État, à Mons : *Échevinage de Rance*, chirographes de 1490 à 1590 ; *œuvres de loi*, de 1607 à 1795 ; *seigneurie de Rance*, 1525-1526 ; *États de Hainaut*, aides (1406, 1424).
- B. — Archives du Royaume, à Bruxelles : *Chambre des comptes*, n^o 46.865 (*État des biens etc.*, 1787).
- C. — Archives communales de Rance : *Acte d'échange* entre le prince de Chimay et la communauté (1750).
- D. — Archives paroissiales de Rance : *Registres paroissiaux*, de 1644 à 1792.
- E. — *Notes manuscrites*, recueillies sur la localité par M. l'abbé Legrand, curé de Rance de 1871 à 1878.
- F. — Archives privées : documents datés de 1711, 1731, etc.
- G. — *Besoigné de Rance*, copie manuscrite, d'après un texte transcrit au XVIII^e siècle par Ghislain.
- H. — *Plan cadastral* de la commune de Rance, daté du 24 juin 1811, dressé par François (directeur des contributions), Demarbaix (vérificateur) et Lefèvre (géomètre du cadastre).

I. — *Atlas des communications vicinales* de la commune de Rance, dressé en 1842 par Docquier, arpenteur.

N. B. Les annotations érudites dont MM. J. FELLER et A. BAYOT ont bien voulu enrichir notre manuscrit figurent à leur place, suivies des abréviations J. F. et A. B.

2. Imprimés.

Besoigné de Beaumont (1610), publié par ERN. MATHIEU. Mons, Dequesne, 1880.

Besoigné de Montbliart (1608), publié par TH. BERNIER. Charleroi (Doc. et Rapp. de la Soc. arch. et paléontol.). Les *Toponymies* publiées par la Société de littérature wallonne de Liège (notamment *Jupille*, par JACQUEMOTTE et LEJEUNE; *Chimay*, par A. BAYOT et ÉM. DONY; etc., etc.).

Histoire de la ville de Beaumont, par TH. BERNIER. Mons, Dequesne, 1880.

Une charte au pays de Chimay en 887, par le major retraité V. LEBRUN. Gand, impr. Erasmus, 1926.

N. B. Ne voulant pas allonger cette liste, nous omettons de signaler ici nos autres références *imprimées*. Mais nous adressons, à cette place, la vive expression de nos remerciements à Monsieur l'archiviste Ivan Delatte, qui a bien voulu enrichir notre documentation de 49 fiches (textes *extraits* par lui des documents d'archives anciennes intéressant la commune de Rance, conservés aux Archives de l'État, à Mons, dépôt auquel M. Delatte est actuellement attaché).

II. — APERÇU GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE.

La commune de Rance, province de Hainaut, arrondissement administratif de Thuin, canton de Beaumont, est située entre Beaumont au Nord et Chimay au Sud, à une distance égale (12 $\frac{1}{2}$ km.) de chacune de ces deux villes. La grand'route de Mons à Chimay la traverse et forme, au centre de son territoire, la rue principale de la localité.

Au 31 décembre 1933, sa population était de 1.557 habitants. Elle est bornée, des côtés Est, Nord et Ouest, par les territoires de Froidchapelle, Fourbechies, Renlies, Solre-Saint-Géry, Sautin et Montbliart, toutes communes du même canton de Beaumont. Au Sud, elle est bordée par les bois et les terrains, défrichés en 1865, de la Fagne de Chimay.

Le relief du sol y est accentué par les multiples vallonnements des ruisseaux, affluents et sous-affluents de la Sambre, dont plusieurs y prennent leur source.

Le point culminant de la localité se trouve au lieu dit *Barrière Marcel* (272 m. 44), à la bifurcation des routes de Fourbechies et Froidchapelle, sur la ligne de démarcation des bassins de la Hante et de l'Helpe majeure. Le point le moins élevé (194 m. 78) se trouve à la sortie de l'Eau d'Eppe vers Montbliart.

La superficie est de 1928 hectares, dont 1.203 hectares sont boisés et constituent la *Forêt* proprement dite et les bois communaux, exploités en coupes de vingt-cinq années. Le commerce de bois y est actif et rémunérateur.

Le terrain est peu propre à la culture des céréales, à cause de la nature froide du sol ; aussi tout est-il réservé à la culture herbagère. La propriété y est morcelée à l'ex-

trême ; à peine y rencontre-t-on trois ou quatre métairies disposant de 10 hectares de prairies. Dans l'ensemble, le cheptel est important ; le bétail est bien sélectionné et le trafic très actif. Le sous-sol est calcaire et argilo-schisteux ; plusieurs carrières de pierre bleue y ont été ouvertes et celles de marbre rouge y ont été exploitées de façon remarquable. Les gallo-romains ont dû utiliser le marbre de Rance pour la décoration de leurs *villae*. L'exploitation en fut reprise à l'époque de la Renaissance et on le retrouve dans la composition des monuments intérieurs, en maints édifices importants de l'Europe occidentale. Lors de la construction du château de Versailles par Louis XIV, il y fut largement employé et obtint une vogue considérable. Le marbre de Rance jouit encore d'une réputation remarquable ; une carrière équipée mécaniquement est encore en activité. L'industrie marbrière est attestée, aujourd'hui encore, par plusieurs usines locales qui travaillent sur place, avec le meilleur goût artistique, des marbres de toutes provenances. On recense actuellement, à Rance, sept marbreries mécaniques, dont cinq pour la marbrerie pendulière et objets de luxe et deux pour la marbrerie architecturale traditionnelle, avec plus de 100 ouvriers. D'autres industries ont été jadis florissantes, à Rance. Son territoire forestier, sillonné par des ruisselets permettant de capter d'importantes „tenues“ d'eau, y ont favorisé la création de plusieurs exploitations sidérurgiques, activées jadis par la force hydraulique et l'emploi du charbon de bois. D'habiles maîtres de forges régionaux parvinrent à les exploiter avec succès. Rance est le berceau d'une de nos plus influentes familles industrielles des XVI^e et XVII^e siècles : les Jacquier (1). La verrerie gobeletterie

(1) Cf. *Généalogie des Jacquier de Rance* (dressée par V. Lebrun), ms. conservé à la Bibliothèque de l'abbaye de la Trappe de Notre-Dame de Scourmont, à Forges lez-Chimay.

y fut exploitée, au début du XIX^e siècle, par la famille Dubois.

Au point de vue historique, Rance (aux confins du Hainaut) fut, au moyen âge, le siège d'une seigneurie relevant des comtes de Hainaut, qui y firent édifier un puissant château-fort, du type de plaine, entouré de larges fossés remplis d'eau. En 1323, Jean de Hainaut, seigneur de Beaumont, le dota d'une chapelle castrale et désigna pour chapelain Jacquemin de *Vieux Condé* (Vieux-Condé), chanoine de Lobbes. En 1604, Étienne Leclercq, de Beaumont, en était le titulaire. En 1787, le bénéfice en était encore attribué ; il était à la collation du prince de Henin, comte de Beaumont, qui avait investi de ce bénéfice castral C.-J. de Robaulx de Bourbon, chanoine de l'église collégiale de Saint-Gommaire, à Lierre (1). En représailles des incursions que Jean de Hainaut avait courues en France, les seigneurs du Laonnais se jetèrent sur les villages de la terre de Chimay ; ils vinrent assaillir le „castiel“ de Rance, qui résista vaillamment (au dire de FROISSART, *Chron.*, livre I, chap. LXXXII). Occupé par la famille de Glymes, qui la tenait en fief de la seigneurie de Beaumont, le château de Rance fit retour au domaine principal, en 1423, par la cession qu'en fit Jacques de Glymes. En 1517, les *ville, chastel, terre et signorie* de Rance furent attribués à Guillaume de Croy, par l'acte d'érection de la seigneurie de Beaumont en comté, par l'empereur Charles-Quint. En 1578, le château-fort fut incendié et détruit par les troupes de Don Juan d'Autriche et du duc d'Anjou. En 1608, Charles de Croy fit inventorier méticuleusement tous les biens de son comté de Beaumont : le *besoigné de Rance*, document précieux pour l'étude historique de notre localité, fut dressé par François Liénard, secrétaire de

(1) Archives du Royaume à Bruxelles, *Chambre des comptes*, registre n^o 46.865.

Charles de Croy ; il a été publié par les soins de LÉOPOLD DEVILLERS (*Annales du Cercle archéol. de Mons*, t. VIII, pp. 182-212).

Au spirituel, Rance était incorporé au diocèse de Liège, archidiaconé du Hainaut, décanat de Thuin. La cure était à la collation du Chapitre noble des Chanoinesses de Maubeuge, qui avait hérité de biens considérables dans la localité, dont les deux tiers de la forêt, l'église et toutes ses dépendances. Depuis le Concordat, Rance fut rattaché au diocèse de Tournai. Pour les sacrements, hormis celui du mariage, les habitants des fermes écartées de la *Fagne de Chimay* (cense Lorson, fourneau et forge d'Ostennes, forge de Rance, Parapette, fermes des Quatre frères, Saint-Georges, etc.) sont incorporés à la paroisse de Rance.

Un ancien curé de Rance (de 1736 à 1773), Jean-Jacques Wicq, natif du lieu, remplit simultanément, avec distinction, les fonctions de supérieur général des Ermites de l'Entre-Sambre-et-Meuse ; le noviciat fut installé à l'ermitage de Saint-Pierre sous Fourbechies, proche la forêt de Rance.

III. — LE NOM DE LA COMMUNE.

Rancia X^e siècle (DUVIVIER, *Hainaut ancien*) ; XI^e siècle (*Vita Sanctae Hiltrudis*, *Acta Sanctorum*) ; *Ranche* 1273 DE REIFFENBERG, *Monum.*, I, 363) ; *Ranche* 1406 et 1424 États de Hainaut A) ; *Ransse* 1490 (Éch. de Rance A) ; *Ransce* 1525 (Seign. de Rance A) ; *Ranche* 1544 (Échev. de Rance, chirogr. A) ; *Rance* 1608 G et dans la suite (wallon *Rance*).

Les deux interprétations proposées par CHOTIN (*Études étymologiques sur le Hainaut*), à savoir : „mare d'eau boueuse“ (*rassia*, *rachia*, bas-latin?) ou „lisière de bois“ (altération de *rains*, a. fr.), comme aussi celle de „essart“

(de *ranscher* = essarter?) tentée par l'abbé Legrand, ancien curé de Rance (dans ses *notes mss.*, 1871-1878, E) relèvent uniquement de la fantaisie. C'est avec raison, à notre sens, que l'érudit toponymiste, M. AUG. VINCENT (*Les noms de lieux de la Belgique*, 1927, p. 75) a classé le nom de *Rance* parmi les vocables dérivés directement de noms propres romains (*Rancius*, nom d'homme). *Ranche*, *Rance* pourrait, d'autre part, provenir de *ramices*, pluriel de *ramex* (latin = perche, gaule, bâton), d'après M. J. FELLER.

IV. — GLOSSAIRE ALPHABÉTIQUE DES LIEUX DITS.

Aises (*les*) = aisements, le fonds communal dans son ensemble. Citations fréquentes : „as aizes de ville“ A 1607 ; „iceux manans de Rance ont un bois nommé les aises, contenant cent bonniers environ“ G 1608 ; „tenant... aux aizes de ville“ A 1688, etc., etc. ; „as aizes de ville“ A 1791. L'appellation est parfois réservée à une partie du bois communal, H 1811.

les aiwies : „une maison contenant un journal et demi... vulgairement nommé les aiwies“ A 1786 ; „aux aiwis“ (maison, étable et jardin avec 8 jours de courtil) A 1787 et 1790 ; „journal et demi de pret sis aux aiwiers“ A 1792. — L.-d. désignant des prairies humides. Voir *les euwies*.

fontaine d'Américarde G 1608, sur la route de Froidchapelle ; elle donne naissance au *rieu de la croix*, devenu aujourd'hui le *Lambion* ; cette fontaine est encore connue sous le nom d'*èl dame ricarde* (= dame *Richarde*). Cf. *Sart-Dame-Aveline*, et les *Damitte* (= Dame *Ide*). J. F. et A. B.

bagne Perrette : l.-d. dans le bois communal des *aises* ; dans cette expression, **bagne** est le wallon de „bain“ et **Perrette** le sobriquet ancien d'une femme de la localité.

à baise-cul : w. *béche-cu*. L.-d., point culminant près de

chutée ; création d'humour scatologique : „4 journals de courtil à l'endroit dit baise-cul, tenant au bois de chutie“ A 1788 ; „5 journals à baise-cul tenant as aises“ A 1788 ; H 1811. Cf. HAUST, *Dict. liég.*, 57 : *bâhe-cou*, petite barrière faite d'une pierre dressée, qu'il faut enjamber pour passer une haie. SIGART, *Dict. w. Mons*, 2^e éd., *baije-cu* = barrière (A. B.).

fond Balle : l.-d. sur la grand'route de Chimay, à la délimitation du territoire par l'Eau d'Eppe. Patronyme d'une famille de fermiers qui occupe, depuis un siècle, la *cense Lorson* dont les terrains sont limitrophes.

èl baraque du tch'min d'fer : dans la *forêt*, passage à niveau actuellement non gardé, du *percé* de Renlies et du vieux chemin de Beaumont.

à l'baraque Troclet : terrain proche de la voie ferrée, où fut jadis construite une maisonnette (aujourd'hui démolie), pour un particulier de ce nom. Le l.-d. a subsisté.

Bardonpret, cité dans G 1608 : situation inconnue. Cf. ÉM. DONY, *Toponymie de Forges*.

èl barrière Marcel : l.-d. sur la route de Rance à Froidchappelle, à la limite du territoire, point culminant (272 m. 44). Le prénom est celui d'un habitant, Canivet (Marcel) ; le terme de *barrière* évoque la perception de l'ancien „droit de barrière“. Une maison et jardin, dits de *la barrière*, tenant „à la chaussée et as aises“, est citée dans A 1789.

Barsiaux : ensemble des prairies baignées par l'Hernoy, dites „les prets Barsiaux“ G 1608 ; „pret bosiaux“ A 1789 ; „ès prets Barsiaux“ A 1790 (*bis*).

en bas du village : partie du centre de la commune, depuis la *grand'place* jusqu'à l'étang *dèl ville*. La *pompe* du bas du village se trouve sur la grand'place même.

èl Basse Hollande : citée A 1670 ; F 1731 ; A 1786 ; H 1811 : quartier situé près de l'étang *dèl ville*, où se trouve

l'ancien château des Jacquier ; a pris sans doute ce nom par analogie de lieu avec cet endroit humide.

(la) **Basse-voie** : H 1811 désigne les terrains avoisinants la route de Froidchapelle, par la vallée de l'Hernoy.

Batard (champ le) : G 1608. Situation inconnue.

Batavia (terne) : l.-d. sur la route de Montbliart. Il comprend les dernières maisons et la montée du bois ; rappelle sans doute la période hollandaise (1815-1830), où l'on fit appel aux engagements de volontaires pour les Indes néerlandaises.

Beaumont : l.-d. désignant la grand'route de Chimay vers Beaumont et Mons.

èl bertéque : lieu d'affichage public, adossé au mur de l'église (fr. *bretèque*).

(la) **boëtte** : „terre à le boëtte“ A 1490 ; „champs d'èl —“ et „cense de la —“ G 1608 ; „cinse dèl —“ H 1811, comme aussi „maison... et plusieurs héritages nommés la boëtte“ A 1785 ; erronément „à la bonette“ A 1786. Point culminant ; doit son nom à cette situation, qui permet de regarder (*beuter*) au loin. Cf. HAUST, *Dict. liéq.*, *bawète* ; SIGART, *Dict. montois*, *boëtte*. A Verviers, *bawette* = lucarne, d'où l'on épie (A. B. et J. F.).

Bois (w. *bo*) : terme appliqué au *bois* communal, aux *aïses*, à *chutée*, au *bois du vicaire*, etc.

bois planté : partie de la *forêt*, le long du chemin de Sivry au bout des *frés* ; cité C 1750 et H 1811.

Boiteau : G 1608. Situation inconnue.

(la) **Bonne Abreuvée** : près sis „à la bonne abruvée“ A 1789 (erronément „abunrée“ A 1789) ; „la Bonne abreuvée“ H 1811. Prairies situées entre l'*étang du moulin* et la route de Sivry.

(le) **Bosquet** : „le courtil —“ G 1608 ; F 1731 ; H 1811. Terrain près du *trieu Bouchau*.

trieu Bouchau (w. *trî Bouchau*) : G 1608 ; „trieu Bouchart“

A 1786 ; „trieu Bouchaut“ A 1787 ; „trieu Bouchau“ (maison et potager) A 1792 ; „— Bouchau“ H 1811. Emprunté à un patronyme, ce l.-d. s'applique à un carrefour des routes de Sivry, de Saint-Jacques et du *chemin du Saule* ; également à „la place du trieu —“ et au „vivier du —“ G 1608, H 1811.

bout des Frés : extrémité de ce quartier, vers Sivry. Voir **Frés**.

èl boutte au terne : ferme écartée, vers les *champs* de Froidchapelle, sur une éminence (par analogie de l'effort à faire pour y atteindre).

(la) **bouvette** : maison et jardin „tenant as aizes de ville de deux costez“ A 1692. Situation inconnue ; peut-être faut-il identifier cette graphie à la *boëtte*, relevée antérieurement.

bouvenchamp : G 1608. Situation inconnue.

pa drî l'brasséne : voie détournée, derrière la grand'place ; rappelle une ancienne brasserie du XVIII^e siècle.

brasserie Debuck : l.-d. „ruelle dèl —“, au *wachis* ; édifiée au XIX^e siècle, aujourd'hui désaffectée.

(ruelle au) **brin** : désignation due à l'humour wallon. Cf. la *Toponymie de Chimay*, par A. BAYOT et ÉM. DONY.

briqueterie : divers l.-d., là où cette industrie s'est exercée (— *Marcel* ; — *Gillion* ; — *du moulin*).

(la grande) **bruyère** : H 1811. Partie du *bois* communal, près des *marlys*. Voir ce mot.

(la) **buisnière** : I 1842. Terme peu usité.

buissonville (w. *buchonville*) : „cinse de —“ G 1608. Partie de la *forêt* où se trouvaient les terrains déboisés de cette ferme, au cours du XVIII^e siècle. Se trouvait à proximité de l'ancien chemin de Beaumont. En 1753, un procès fut plaidé à la *Cour* de Mons, entre les habitants de Renlies et les *sergents* du prince de Chimay, au sujet du droit de *champiage* que les manants de Renlies prétendaient y

exercer. L'hypothèse d'une ancienne villa gallo-romaine, à *buissonville*, émise par certains, est sujette à caution. D'après M. A. BAYOT, „*buisson* est un dérivé médiéval, „attesté seulement au XII^e siècle et son primitif *bois* est „regardé comme un emprunt fait au germanique occidental „(O. BLOCH, *Dict. étym. de la langue française*, 1932; MEYER-„LÜBKE, *REW*, 3^e éd., 1419 b), si bien que cet emprunt „a grande chance d'être postérieur à l'époque gallo-romaine. „Pour le surplus, voir le récent article de FERD. LOT, „De l'origine et de la signification historique et linguistique „des noms de lieu en *-ville* et en *-court*“, dans la *Romania*, „t. 49, 1933, pp. 199-245 (A. B.).“

(la) **buze pécheresse** : G 1608. Marquait la délimitation du territoire, aux anciens *viviers* d'Ostennes et de la *forge* de Rance. Cf. *buse*, anc. fr. = tuyau, conduit, canal. HAUST, *Dict. liég.*, *bûse*. SIGART, *buse*. D'autre part, *peschereç*, anc. fr. = propre à la pêche. HAUST, *Dict. liég.*, *pèherèce* (A. B.).

(le) **calvaire** : érigé en 1819. La tradition rapporte que le Christ en a été sculpté pendant la Révolution française de 1789 ; le quartier des *trieux* en a pris le nom. Cf. les *notes mss.* de feu l'abbé Legrand.

(le) **camp de reveu** : „réservé le — tenant au pret bouteau“ A 1490. Dénomination disparue.

(le) **canal** : partie canalisée du *Piéronrieu* et du *Cocq bois*, en amont de l'*étang dèl ville*, en vue d'assèchement de terrains inondés.

(èl) **canardrie** : „canardière“ I 1842. Ferme située aux environs de l'*étang du moulin*, où l'on faisait l'élevage des canards.

(au) **canon** : en 1919, on plaça un obusier de tranchées, abandonné par les troupes allemandes lors de leur retraite, à la bifurcation des routes de Sivry et de Montbliart, à l'endroit que les troupes françaises avaient atteint au moment de l'armistice. Le quartier en a pris le nom.

(au) **cantonnier** : ancien cabaret, sur la grand'route vers Chimay.

carrières : „terre de le quarrière“ A 1490 ; „près la carrière“ A 1786 ; „le chemin de la Rouge carrière“ (près de la *marzelle*) A 1786 ; „la nouvelle —“ (courtil de 10 jours, tenant au chemin allant au bois de Virelles et au fond de Géronsart) A 1788 ; „la nouvelle —“ (maison et courtil de 4 ½ jours) A 1791. Les carrières ci-dessus désignées sont : 1° de marbre (— de la *margelle* ; *Fosset* ; *Marie Mahy*, puis *Ghislain* ; à rocs ; du *bas du village* ; 2° de pierre bleue des *chaufours*.

(èl vié) **castiau** : „vieux chasteau de Rance“ G 1608 („place et mesure d'un chasteau avec forme de fosset alentour, en comprendement de demy bonnier, auquel chasteau y avoit, auparavant sa ruine, quatre tours sur les coins et deux à costez de l'entrée d'iceluy, le tout en pierre de taille, y restant encore une fort belle cave, de la longueur du dit chasteau, voûtée de pierre, dans laquelle il y a deux bouveaux de pierre de taille massonné et enclavez dans le pavement d'icelle“). Emplacement des ruines de l'ancien château-fort historique, dont les dernières pierres furent enlevées vers 1850, pour construire la maison appartenant actuellement à M. Léon Bernard.

caserne : endroit signalé dans l'*Atlas des comm. vicin.* (1842). Près du *trieu Bouchau*.

cayau (*terne du gros*). Voir au mot *ternes*.

censes : „les deux —“ G 1608 ; — *des frés* ; — *de Rance* ; — *de Buissonville* H 1811 ; de la *boëtte* ; — *Lorson* ; — *de la margelle* ; de *Saint-Jacques*.

cerisier (*fontaine du*) : „au cherisier“ G 1608 ; „le pret du cerisier“ A 1786 (près du *foyaux*).

(èl *crwè*) **Chale Djacque Pierre** : dans la forêt, à la taille des *vingt-cinq hectares*. Croix d'occis, placée en 1870, à la

mémoire de Charles Hanoteau de Montbliart, tué „en montant un chêne“ avant l'abattage.

champ des gades : petite ferme écartée, à la lisière du *bois communal*, sur l'ancien chemin de Virelles (*gades* = chèvres).

champs : „champs du rordreau“ (?) A 1590 ; „le champ Collinet“ A 1650 ; „champs de Rance, tenant au champ Poilvache“ A 1785 ; „le — à la vache“ A 1791 ; etc., etc.

(par les) **chantiers** (w. *pau chantées*) : l.-d. en direction des chantiers du *bayé, Chardon, Gobert, Grimée, Bienaimé, Dropsy, Rolez (limited)*, usines marbrières, anciennes ou en activité. Contrairement au travail de la pierre, les marbres se travaillent à l'intérieur d'ateliers couverts ; l'ancien terme du travail à l'extérieur subsiste cependant.

charme : „champ au charme“ A 1490 ; fontaine „au charme“ (dans la *forêt*).

chapelles : *du grand chemin* (dédiée à Notre-Dame de Walcourt et à Saint-Joseph) ; *du Sacré-Cœur* ; *de Saint-Roch* (on y célèbre la messe une fois par an, le jour de la fête de ce saint, le lendemain de l'Assomption).

châtellenie : „courtil de la —, du costez vers la fontaine tenant au vivier“ G 1608. Rappelle vraisemblablement un bien de la châtellenie de Beaumont, dont le château de Rance fit partie (cf. TH. BERNIER, *Histoire de Beaumont*).

(au) **château** : importante construction en pierre, avec cour emmurillée et flanquée de quatre tours défensives, édifiée par Pierre Jacquier, mayeur et maître de forges, au début du XVII^e siècle. Après la destruction du *château-fort* féodal, elle fut aménagée pour abriter les habitants en cas de guerre (cf. G. 1608).

(au) **chaufour** : „jardin gisant au —, tenant au pret des pauvres... et as aizes de ville“ A 1607 ; „maison et jardin de Jean de Robechies au lieu dict du quartier dans son

ensemble“ G 1608 ; „maison, étable et jardin (2 journels) tenant as aizes de ville et au chemin du seigneur de deux costez“ A 1686 ; „ruelle des —“ A 1787 ; „maison et jardin... tenant aux —“ A 1789 ; „aux —“ (jardin) A 1792 ; „chauffour“ H 1811. Carrières communales d'extraction de pierre bleue, encore partiellement en activité. Plusieurs fours à chaux y furent établis, antérieurement aux XVII^e et XVIII^e siècles.

(les) **chavées** „du vieux chemin de Chimay“. Les anciens terrassements et les défoncements, par l'usure du roulage et du ravinement (par les eaux de pluie) de cette ancienne voie de communication, qui était imparfaitement empierrée et que traverse le bois communal. HAUST, *Dict. liég.*, *havéye* = chemin creux (A. B.).

(la) **chaussée** (de Mons à Rocroi) : construite de Mons à Rance, de 1753 à 1765 et achevée de Rance à Chimay, après 1765 (cf. A, *Arch. des Etats de Hain.*, à ces dates et *Hist. du Hainaut*, par ÉM. DONY, Charleroi, 1925, p. 332). Son établissement favorisa l'éclosion de nombreux l.-d. nouveaux : *Loripette*, *dernier patar*, *dernier liard*, *au cantonnier*, *fond Balle*, etc.

chemins. — Bornons-nous à signaler, à part : 1^o le *chemin de l'archiduc*, cité A 1792 (maison, écurie, jardin et courtil de 3 journels). Le principal des tronçons qui en subsistent est un simple chemin de terre (sur Chimay, menant vers Robechies). G. HAGEMANS (*Hist. du pays de Chimay*, I, p. 249), place la construction de ce chemin en 1549 ; mais selon VINCHANT (*Annales du Hainaut*, V, 168), il fut aménagé en l'année 1500 par Charles de Croy, prince de Chimay [† 1527], lorsque l'archiduc Philippe le Beau vint à Chimay pour servir de parrain à son fils. Cf. aussi le *Recueil chron. et hist.* du doyen et chanoine de Chimay, E.-J. LE TELLIER, fonds Goethals à la Bibl. roy. de Brux., ms. n^o 159, p. 164 et *Toponymie de Chimay*,

p. 22 ; 2° le *chemin des mulets*, ancien chemin de vidange (pour les bois), qui traverse la *forêt* de Rance, depuis les *viviers Génin* jusqu'à la *forge de Rance*.

(le) **chevauchoir** : cité G 1608, route praticable pour le charroi. C'est la *chaussée primitive*.

chiny (= chenil) : „entre lesquelles mesures dudit chasteau et cense y a aussy la mesure et la place du chiny, de petit comprendement où que cy devant Messeigneurs les illustres prédécesseurs de son Exc^{ee} comte de Beaumont et Sr de Rance faisoient venir et nourrir leurs chiens de chasse, avec un braconier pour en prendre le plaisir...“ G 1608. Ce sont les matériaux des ruines de cette annexe qui furent enlevés les derniers, vers 1850. M^{me} G. Ducarme mère l'a souvent entendu répéter par un des démolisseurs, Pierre Dautrive, qui ajoutait que „des armes avaient été trouvées dans ces ruines et avaient dû être déposées par la suite au Musée de la porte de Hal, à Bruxelles“.

èl **chippe del verr'rie** : annexe de l'ancienne verrerie, dans laquelle on emmagasinait les *bènes* (= bennes) de charbon de bois (tradition orale). Comp. HAUST, *Dict. liég.*, p. 325, *hipe* (A. B.).

(au) **chufflot** : l.-d. proche des anciennes carrières du *chaufour* ; peut-être ce mot rappelle-t-il un sifflet d'appel pour la remise au travail des marbreries voisines.

(à) **chutée** : „scutée“ G 1608. Partie du *bois* communal délimitée par les vallées de l'Hernoy, de l'Eau d'Eppe et du *rieu* du moulin. La variante *scutée* G 1608 semble indiquer un traitement rouchi de l'initiale, à côté du traitement namurois (*sc > ch*) (A. B.).

(le) **cimetièrre** (w. *cimentière*) : „chimentière“ G 1608. C'est encore le type caractéristique du cimetière entourant l'église ; il a été agrandi naguère et emmurillé.

cloches (fonds des) : excavation (à *chutée*), où les habi-

tants cachèrent les cloches de leur église, lors de la Révolution française de 1789.

(au) **closin** : cité G 1608. Lieu inconnu. Comp. anc. franç *closin*, s. m. = clos, enclos, cloître (A. B.).

cocos (*les beaux*) : cités H 1811. Terrains enclavés dans la forêt, vers Montbliart ; délimitant les territoires de Rance et Montbliart, ils font partie de cette dernière commune.

Colin (*vivier, w. vivî*) : „vivier Collin“ G 1608. Ancienne tenue d'eau, asséchée, dans la forêt, sur la grand'route vers Beaumont. C'était une des réserves aménagées en amont du fourneau de Sautin.

commerce (*rue du*) : dénomination moderne de la route allant vers les usines marbrières les plus importantes, au milieu du siècle dernier. Voir *chantiers*.

Cobbeau (*sart*) : cité G 1608. L.-d. inconnu de nos jours.

Cocq (*ruelle du*) : allant de la grand'route à la maison anciennement habitée par la famille *Lecocq*.

Coq bois (ou *cocq bois*) : nom donné au rieu qui prend sa source dans la forêt, à la fontaine au charme et se joint au *pieronrieu*. Cités les „terrains du cocq bois“ G 1608, prairies qui se trouvent sur son cours supérieur, au sortir de la forêt ; *idem* H 1811.

corberie (*rieu de la*) : G 1608 ; prend sa source sur le plat de la forêt ; délimite Rance et Montbliart jusqu'à l'Eau d'Eppe, en amont de la forge de Montbliart. Voir les dérivés de *corvus* dans GRÖHLER, *Ueber Ursprung und Bed. der franz. Ortsnamen*, tome II, Heidelberg, 1933, p. 202.

cosseau : „les prés du —“ G 1608. L.-d. inconnu.

Cour (*prés d'él*) : „prés de la Cour“ G 1608 ; H 1811. Ancien domaine entourant le château féodal. La tradition locale affirme qu'un souterrain, partant du vieux château, allait aboutir à un antique donjon situé sur la grand'rue.

Cours d'eau. — La plus grande partie du territoire se trouve de l'Est à l'Ouest, vers le Sud, sur le versant de

l'Eau d'Eppe, qui forme l'Helpe majeure à partir d'Eppe Sauvage (Nord). Cette rivière délimite Rance de Chimay presque sur tout son parcours. Elle reçoit, au *fond Balle*, le rieu des Viviers Bruyaux ; plus loin l'*Hernoy*, grossi des eaux du *Lambion*, du *rieu des prés Barsiaux* et du petit rieu des *Marlys*. Au *prés aux roseaux* s'y ajoute le rieu *du moulin*, qui amène les eaux du *fond Sainte-Aldégonde*, du *fond du plagneau* ainsi que celles des rieux du *vivier Genin*, des *frés*, du *village* et du canal formé par le *Cocq bois* et le *pieronrieu*. Le rieu de la *corberie*, qui forme la limite entre Rance et Montbliart, rejoint l'Eau d'Eppe à la limite de Chimay. Au Nord-Ouest coule le rieu de *Fromont*, qui a sa source dans la *forêt*, délimite Rance et Sautin, puis Montbliart, où il entre sur le territoire de cette commune et va rejoindre l'Eau d'Eppe à la *fagnette*. Le versant du Nord-Est comprend les petits rieux de la *Noire fontaine*, de l'*Etogne* et de *Saint-Pierre*, qui ont leurs sources dans la forêt et sont des affluents du *Beaumont* (qui forme la *Hantes*).

Courtils. — Citées, comme prairies encloses : „le courtil *Jaument*“ (tenant au pré Barsiaux) A 1692 ; „le — *de la saulx*, tenant au chemin“ A 1785 ; „le — *fanche*, tenant au pieronrioux“ A 1786 ; „le — *fachonne*, tenant au chemin de deux costez“ A 1786 et 1790 ; „le — *Barbette*“ A 1787 et 1788 ; „le — *de la Lorissette*“ A 1787 ; „le grand —, à la margelle“ H 1811.

Croix. — „le croix *le presbre* [sic]“ A 1490 (désignant „demy bonnier de terre“); „une — à l'entrée de la chevauchoir, nommée *Collart Courtau*“ G 1608 ; „— *Chale Djaque Pierre*“ (voir ce mot).

croix (*rieu de la*) : A 1490, 1544, G 1608 ; nom que portait, à cette époque-là, le rieu dit à présent *Lambion*.

(au) **culot du bois** : H 1811. Métairie dont les prairies se trouvent en partie sur le territoire de Rance ; le corps

de ferme est actuellement sur Fourbechies. Le „chemin du —“ délimite les deux localités.

(èl) **dache** : l.-d. sur la route de Sivry. Doit son nom à une petite „tenue“ d'eau qui existait jadis et était alimentée par les eaux de pluie venant de rigoles voisines (w. *dache* = mare).

(la) **Dame blanche** : l.-d. au croisement „du chemin de la *margelle* et de la rue de Mariembourg“ I 1842 ; ce nom est de création folklorique.

derni liard : l.-d. sur la grand'route vers Chimay. Nom donné à un cabaret (au XIX^e siècle), pour surenchérir sur le vocable ci-après.

derni patar : „maison et jardin nommés le dernier patar“ A 1785 ; „courtil traversé par la chaussée nommé le dernier patar“ A 1793 ; „le dernier —“ H 1811. Ce l.-d. est situé sur la grand'route vers Chimay. Terme humoristique, employé comme enseigne de cabaret (au XVIII^e siècle) ; il signifiait que le passant devait, avant de continuer sa route, dépenser en ce lieu jusqu'à sa dernière menue monnaie. Cette désignation n'est plus employée.

desivier *Thomas Hanoteau* (w. *d'zivi*) G 1608. L.-d. situé à la limite de Rance et Montbliart. Cf. la *Toponymie de Chimay*, pp. 36, 37. Ce terme se rencontre à Chimay, Forges, Salles et Baillièvre ; nous ne l'avons nulle part rencontré en dehors du pays de Chimay. De même que les autres *desiviers* de la *Fagne*, celui de Rance est traversé par un *rieu* ; il semble qu'une digue y fut établie jadis ; ce serait, dans ce cas, un *vivier* asséché et remis en culture. De la documentation dont nous disposons, il apparaît bien que les *desiviers* „chimaciens“ ont la signification d'„endroits défrichés“. L'anc. fr. *desiver* (formé de *dis* + *aequare*, latin) signifie „faire sortir de l'état normal“ (GODEFROID, *Dict.*, II, 601). Voir les exemples cités dans TOBLER-LOMMATZSCH, *Altfranz. Wörterbuch*, II, col. 1619-1620, d'où se dégage

le sens de „faire perdre l'équilibre, déconcerter“. Le verbe *d'ziver*, en wallon verviétois, a le sens de „dénicher un nid“, *d'ziveû* = dénicheur de nids“, au figuré „subtiliser quelque chose“ (J. F.). Le wallon *d'ziver* est également signalé à Falmignoul-lez-Dinant, comme signifiant „arracher, extirper (des mauvaises herbes)“. Cf. *Bull. Dict. gén. de la langue wallonne*, 1911, VI, 90. Ce dernier sens peut expliquer les dérivés Chimaciens *dzivî* = „défrichés“ (A. B.). Les constatations que nous avons faites sur place corroborent cette interprétation.

Desorgne (fontaine Colas) : l.-d. provenant d'un patronyme. Cette fontaine, située sous les *marlys*, est réputée comme ferrugineuse.

Didi (maisonnette du) : passage à niveau, à la *basse voie*, actuellement non gardé ; occupé longtemps par un piocheur du Chemin de fer qui portait ce sobriquet.

Dieu (le wez Zande) : petite „tenue“ d'eau, à proximité de la route de Sivry.

(la) **digue du moulin** : partie de la route de la Fagne, aménagée sur la digue qui retient les eaux de l'étang du moulin.

(la) **douce parole** : „près de la —“ G 1608. Lieu inconnu.

(l') **Eau d'Eppe (w. l'iau d'Eppe)** : c'est le cours supérieur de l'Helpe majeure, citée sous le nom de „rivière d'Eppe“ G 1608. Les mentions anciennes de ce nom ont été relevées par M. A. VINCENT („Le village de La Hulpe etc.“, dans la *Revue Instr. publ. en Belg.*, t. 54, pp. 14-16) : *Aepre* 634 ou 640, *Helpra* 671-676, *Helprè* 920, *Elpre* 1463, etc. Voir aussi la *Toponymie de Chimay*, p. 40, où est signalée la forme *clarum Elpram* 1182 [forme préromaine *help-ara*, dont „le sens et l'origine... restent encore mystérieux pour nous“ A. VINCENT, p. 19].

Échevin („le pré“) : G 1608. Lieu inconnu.

(les) **écoles (w. èscoles)** communales : *des garçons*, sur

la place (antérieurement établies au rez-de-chaussée de la Maison communale ; *des filles*, dites *des dames*, dans la grand'rue (au *pus' au leu*. Voir au mot *pus*) ; école libre des *Filles de Marie* (de Pesche), au *chaufour*. Sous la grand-place, au lieu-dit *La Louvère* (voir ce mot), subsiste dans le pignon d'une maison privée un linteau portant l'inscription : „*Escole dominicale de Rance 1647*“.

(l')*écu d'Aerschot* : cité G 1608. Hôtellerie appelée ainsi d'après les *armes* du prince de Croy, duc d'Aerschot.

Église paroissiale : dédiée à Sainte-Aldegonde ; a subi des transformations nombreuses. Les piliers du transept peuvent dater du XI^e siècle ; les voûtes des chapelles de Notre-Dame et de Sainte-Aldegonde, en style ogival, datent du XV^e siècle ; le chœur fut reconstruit en 1719 ; l'église fut agrandie en 1779-1780 ; la tour fut érigée en 1780 ; l'horloge date de 1782, comme son cadran l'indique (cf. E 1871-1878).

(l')*espinette* : citée G 1608 et F 1731. Petite place attenant à l'*église* paroissiale.

èspène (à l'*grosse*) : buisson d'épines, dans les *prés Lam-bion*.

Étangs. — Nous avons relevé notamment : „l' — dèl ville“, „du bas du village“, „du moulin“, „d'Ostennes“. Voir ces mots.

étogne (*piedsente de l'*) : sentier forestier, aboutissant au bois du même nom (sis à Renlies).

(les) *euwies* : „aux eswiers“ G 1608 ; „haiwis“ H 1811 ; „haiwiers“ I 1842. Prairies humides, traversées par l'*Her-noy*. Variante vraisemblablement de *aiwies* (voir ce mot).

espillées (*terres*) : citées G 1608, désignant un bien seigneurial („à son Excellence“) qui comprenait une terre au *bosquet* et la *terre de la saulx*.

(les) *faches* : partie Sud-Est du *bois* communal des *aises* ;

ce terme se rencontre aussi à Montbliart, sous la forme : la *fache*. Comp. l'anc. fr. *faisse*, s. f. = lien ; fascine ; faisceau ; petit pieu ; bande de terre (A. B.).

fachonne (*le courtil*) : A 1790. Voir *courtills*.

Fagne (*chemin de la*) : „Faigne“ G 1608, H 1811, I 1842.

Cf. la *Toponymie de Chimay*, p. 41.

(èl) **fayau** : petit bois communal, cité G 1608, H 1811.

Diminutif du wallon *fau* (= petit hêtre).

Féless' (*chemin*) : d'un prénom (*Félix*), désigne un chemin en partie empierré, à travers la partie Ouest du bois des *aíses*.

Fermes. — Voir *censes*.

folie (*la maigre*) : „maison, estable et jardin [8 journals] à la —“ A 1654 ; „courtill [7 j.] appelé la —“ A 1785 et 1788 ; „jardin [7 j.]... tenant as aíses“ A 1786 ; 3 j. „à la maigre follie“ A 1789 ; „maison et héritage nommé la —“ A 1791 ; „la —“ H 1811. Terrains et demeures situés entre l'Hernoy et le bois communal (w. *mak' folie*). Voir GRÖHLER, II, 153, dérivés de *folia*. On en a un autre dérivé dans *feuilleux* (*Toponymie de Chimay*) (A. B.).

Fonds. — Cités notamment „le fond“ *Balle* (voir ce mot) ; des *cloches* ; *Lambion* A 1781, 1789, etc. ; du *Plagneau* ; *Sainte-Orgonne* ; *Sainte-Aldegonde*. Le *fond d'diale* (= du diable) est un ravin encaissé, au Sud du bois communal de *châtée*.

Fontaines. — Nous avons relevé : la — du bois G 1608 ; du *cerisier* ; du *charme* ; de *Buissonville* ; de la *forge* ; „des mallades“ A 1490 [„malades“ A 1789] ; de *Sainte-Aldegonde*.

(la) **Forêt**. — Ancien domaine seigneurial, de 888 hectares 79 ares, dont les deux tiers appartenaient au Chapitre des Chanoinesses de Maubeuge et l'autre tiers au seigneur de Beaumont (à titre d'avoué, concédé aux comtes de Hainaut dès le XII^e siècle). Cf. A. ESTIENNE, *Notes*

histor. sur la Vie de Sainte Aldegonde, Maubeuge, 1837 : „la forest“ G 1608 ; „la forêt“ [de Rance] H 1811 etc. — La *forêt* de Rance a été morcelée : elle est forêt domaniale de l'État à l'Est du chemin de fer de Beaumont à Chimay ; propriété de M. Piérard, du chemin de fer à la grand'route ; de M. Vinchant, depuis la grand'route jusqu'aux *frés* ; de la ville de Thuin à partir de là jusqu'au chemin de Montbliart et aux Magasins généraux du Borinage, depuis la route de Montbliart jusqu'au chemin de la Fagne.

Forges anciennes : d'Ostennes, de Montbliart et de Rance.

(le) **fort Calot** : „l'héritage du fort de Calot“ [tenant à la chaussée] A 1788 ; ce l.-d. est encore cité dans un acte de vente des domaines nationaux, après la Révolution de 1789 et daté du 3 messidor an VI. Cette construction, sise dans la *grand'rue*, appartenait aux Dames Chanoinesses de Maubeuge et faisait partie du „bénéfice de Sainte-Aldegonde“. La tradition orale rapporte que c'était une „ancienne poudrière“. Les anciens murs subsistent, enclavés dans une habitation appartenant à M. A. Turlot.

Fosses. — A mentionner : la fosse „grisse pier“ [= grise pierre], tenant „au chemin allant à Chimay“ A 1612 ; „les fosses grises pierres, tenant au chemin le seigneur“ A 1692 ; „ès fosse grise pierre“ ($\frac{1}{2}$ bonnier tenant au Vieux chemin de Chimay“ A 1781 ; „maison et édifice tenant aux — et à la terre de la carrière“ A 1785 et 1786.

Fosselette (*rue* de la — ; *chemin* de la —) H. 1811, I 1842. Est-ce une déformation, comme certains le pensent, de *Poste aux lettres*, où se faisait le relais de la *Malle-poste*? Interprétation sujette à caution (J. F.).

Fosset (*carrière*) : d'un patronyme ; vers 1850, un nommé Fosset essaya de remettre en exploitation la carrière de la *margelle*. Voir ce mot.

(à la) **fourchette** : l.-d. à la bifurcation des chemins du *chaufour* et de la *rue du Commerce*. Ancien estaminet.

Fourneaux anciens : d'*Ostennes* et de *Sautin*.

foyaux : „maison, chambre, étable, grange et jardin [12 j. environ] sis à la boëtte, tenant... au foyaux et au pret du cerisier“ A 1786. *Foyaux* est le même mot, sous des variations phonétiques, que *fayau* ci-dessus (A. B.).

(les) **fraisis** : H. 1811, l.-d. au chemin de Montbliart, après la bifurcation de la route de Sivry. Terme peu usité [diminutif de *frés*? Voir ce mot].

Françoise (*prés*) : H 1811, l.-d. le long de l'Eau d'Eppe, en aval de la *forge* de Rance.

Frégette (*cinse dèl*) : „frégette“ G 1608 ; „les héritiers de Pierre Pestiaux, dit Frégette“ A 1785, 12 avril et 30 juillet ; „maison et courtil appelés la neuve frégette“ A 1791. Connue aussi : *èl maisonnette dèl* —, passage à niveau du chemin de la frégette, actuellement non gardé. Est-ce aussi un diminutif de *frés*? *Fréjette* correspond sans doute au w. *frasette* = petite fraise, collerette (J. F.).

(les) **Frés** : cités G 1608 et H 1811 („les deux censes des —“ et „le rieu des —“). Grand quartier du village, vers Montbliart. Cf. w. *fréchî* et *Toponymie de Dolembreux*, par M. EDG. RENARD, p. 41 : „è *frèhis*“, prés et terrains fangeux“.

Froidchapelle (*champs de*) : G 1608 et H 1811. Prés dans la direction de cette localité.

Fromont (*rieu de*) : w. *Fourmont*. Les eaux de ce ruisseau, délimitant Rance de Sautin, actionnaient le fourneau de Sautin.

gades (*rue des*) : partie de la *rue de Mariembourg*, au delà du chemin de la nouvelle carrière [*gade* w. = chèvre] ; c'est le terme employé communément. Le lieu appelé „le gadrie“ est cité A 1652 ; „le pret à la gadrie“, cité G 1608 (bien de la „Table des pauvres“) nous est inconnu.

(les) **garde-robes** : l.-d. cité H 1811. Terrain situé entre la forêt et l'Eau d'Eppe, à droite du chemin de la forge de Rance.

garlots (*cinse des*) : l.-d. à l'embranchement du chemin de la margelle. Nom provenant, semble-t-il, d'une enseigne d'ancien estaminet (w. *garlots* = grelots ; en parler local : *fé alléy s'garlot* = parler abondamment).

(la) **Gendarmerie**. — Ancien corps de logis, assez important, avec tourelle datée de 1624, sis dans la grand'rue ; a été aménagé en caserne de gendarmes en 1883 ; fut durant la guerre (en 1917) transformé en camp de prisonniers Russes et, en 1918, en camp de prisonniers Français.

Genin (*les viviers*) : petite „tenue d'eau“ enclavée dans la forêt ; ces viviers furent convertis en prairies, puis reboisés. Nom de patronyme. Le rieu dit des viviers — se déverse dans l'étang du moulin. Voir cours d'eau.

Germain (*ruelle*) : au l.-d. *chaufour* ; aboutit à l'habitation ayant appartenu, au siècle dernier, à Germain Bien-aimé. Le „courtil —“ G 1608 (repris à la Table des pauvres) nous est inconnu.

Gilermont : „Gilairmont“ G 1608 [un bois d'un bonnier] ; „gillairemont“ [12 j. de terre] A 1781 ; „gilairmont“ [bois] A 1785bis ; „gilairmont“ [terre de 12 j.] A 1789 ; „Gilairmont“ H 1811. — Anciens prés ; actuellement le bois du vicaire.

(à l')**gogode** : l.-d. sur le chemin de *baise-cul* ; provient d'un sobriquet.

gouffe (*à la grande*) : l.-d. à l'ancien déversoir de l'étang d'Ostennes, sur l'Eau d'Eppe ; endroit fréquenté par les pêcheurs de rivière. Cf. HAUST, *Dict. liég.*, 290, *gofe* (A. B.).

Goulard (*ruelle*) : cité I 1842, allant du Calvaire au *chau-four*.

(le) **Grand chemin** : désignait l'ancienne route de Chimay, désaffectée depuis. C'est actuellement, comme l.-d., l'agglom-

mération sur ce chemin. La „grande rue“, citée G 1608 et F 1731 était, à Rance, une partie du „vieux chemin de Chimay“.

(la) **graveline** : „la —“ [maison et héritage, avec 4 j.] tenant „aux aizes de ville“ A 1688, 1792 ; „la gravelenne“ [maison, grangette et courtil] A 1790. L.-d. sur la route de Sivry. Comp. anc. fr. *gravele*, *gravelin* = lieu sablonneux. Voir aussi dans GRÖHLER, IV, 117, les dérivés de *grava* (A. B.).

(le) **gros (du village)** : „maison sise au —“ A 1786, 1788. L.-d. tenant à la *chaussée* et aux *chaufours*.

Haies. — Ces l.-d. ont désigné, à Rance, des bois de moyenne importance. Cf. le mot *haies* dans la *Toponymie de Chimay*, p. 49.

haiwiers (ruelle des) : citée I 1842. Voir à *aiewies* et *euwies*.

haironnière (haye de la) : citée G 1608. Ce l.-d. est décrit comme suit : „... une culée de bois... tenant aux prets des haironières, ou forest de deux costez et du debout à deux censes de frest“ [sic]. Situation inconnue [lieu où venaient nicher les hérons].

(le) **haut (du village)** : ce l.-d. désigne la *place* située au carrefour de la grand'rue, de la grand'route vers Chimay, de la rue de la Gare et de la rue du Commerce. Dans sa séance de mars 1934, le Conseil communal de Rance a décidé que cette *place* portera désormais le nom de *place Albert I^{er}*. L'expression „in haut“ désigne également tout le quartier avoisinant. La *pompe du haut du village* est le puits public, sur cette même *place*.

(les) **herbies** : „les herbies“ [déjà cités G 1608 et H 1811] ; „maison et courtil... sis aux herbis“ A 1793. Ce l.-d. comprend les terrains des fermes de la *frégette* et de *Saint-Jacques*, à droite de la grand'route vers Beaumont. Comp. anc. fr. *herbier* = lieu couvert d'herbe, pré. Dans GRÖHLER, II, 196, les dérivés de *herba* (A. B.).

Hernoy (*rieu de l'*) : ruisseau venant du bois d'Hernoy (territoire de Froidchapelle); il traverse les *aywies*, les *prés Barsiaux* (w. *Herneu*). Voir cours d'eau.

Hollande (*la Basse*). — Voir **Basse Hollande**.

Holstein : graphie fautive, dans H 1811, au lieu de **Ostennes**. Voir ce mot.

(l')**hôpital** : cité G 1608, comme suit : „il y a ci-devant eu, au dit Rance, une hospital à présent en ruine, la place et le jardin duquel est réuni à la table du dit lieu“. — N'a jamais été réédifié. Le sentier dit *de l'hospiteau*, cité I 1842, conduisait du *trieu Bouchau* à la *verrerie*.

Hurées : l.-d. désignant des talus. Citées : les — du moulin ; du château G 1608 (tenant „aux fossets du chasteau“. Cf. *hourné* (*Toponymie de Jupille*); HAUST, *Dict. liég.*, *huréye*; SIGART, p. 212, *hurée*; anc. fr. *hurée* (A. B.).

(la) **hutte** : l.-d. appliqué à un sentier (H 1842) allant du *trieu Bouchau* au *chemin des frés* (dit aussi *rue des Juifs*).

Jacque (*prés*) : G 1608. Lieu inconnu.

Janot (*sart*) : G 1608, sis au *chaufour*. Ancienne carrière, aménagée en petit parc privé.

(le) **jardin** : G. 1608, désignait „un — scituez devant le vieux chasteau“.

Juifs (*rue des*) : appellation parfois donnée, par les habitants, au *chemin des frés*.

Lambion (*fond*) : G 1608, etc., etc. La petite vallée qui porte ce nom, à gauche de la ligne du chemin de fer vers Froidchapelle. Dans les *registres paroissiaux*, se lit aussi ce nom, d'un patronyme qui avait des biens à cet endroit. Le *rieu du* — portait jadis le nom de *rieu de la croix* G 1608.

Landaux (*ruelle*) : faux chemin, desservant des terrains communaux, en face du chemin des *euwies*.

Laru (*fond*) : situé à la bifurcation des chemins *du Saule*, de la *noire aigle* et de la *Fagne*.

(la) **Limited** : emplacement de l'usine marbrière dé-

molie *Jules Rolez limited*, Société qui avait son siège à Londres et était gérée par des administrateurs anglais. Voir chantiers.

(la) **Loripette** : cabaret de la fin du XVIII^e siècle, sur la grand'route vers Chimay. Le courtil de la *Lorisette* [sic], cité A 1787 et 1788, était situé „près de la chaussée et des terres de la carrière“.

(la) **louvère** [= louvière] : citée G 1608 „biens et revenus de la ditte Église [de Rance] : premiers une maison, chambre, estable et jardin nommés la louvaire, bastie et couverte de bois...].

leu (*pusse au*) = puits au loup. Voir puits.

Madame de Rance (*la fontaine de*) : G 1608 „muraillée de pierres de taille et sauvages, assise proche le vieux chasteau du dit lieu, rendant un beau source et courant d'eau qui va se rendre au vivier du moulin“. Se nomme aujourd'hui *fontaine Tihio*. Voir ce dernier mot.

Maison communale (communément : *èl Maison commune*). Le terme archaïque : *èl tchambe de ville* est encore usité. L'édifice actuel a été bâti en 1895, sur la grand'place, d'après les plans de l'architecte Simon, de Trazegnies ; son cachet extérieur est de bonne tenue ; il est construit en briques, avec cordons et motifs en pierre de taille ; un clocheton avec horloge extérieure le surmonte. On le substitua à une ancienne construction du XVIII^e siècle, qui servait en même temps d'école de garçons. L'étage, auquel on accédait par un escalier en pierre, ouvert extérieurement, était réservé à la *tchambe de ville* proprement dite.

maisonnettes : du *Didi* et *dèl frégette*. Voir ces mots.

malades (*fontaine des*) : „... fontaine... muraillée ès pret Barsiau“ G 1608. Cette fontaine était destinée à desservir spécialement la *maladrerie*.

(la) **maladrerie** : „maladrie“ G 1608, signalée comme suit :

„il n'y a à présent au dit Rance maladie édifiée, mais bien y a une place... destinée pour y construire icelle toutes et quantefois qu'aucuns hommes et femmes ou enfants du dit lieu tomberoient lépreux ; avec ce il y a aussi une fontaine des malades peu plus bas que la dicte place, de laquelle se doivent servir les lépreux et de point d'autres“.

marcottes (*l'tchène à*) = le „chêne à belettes“. L'arbre sous les racines duquel les belettes avaient élu domicile a disparu, mais le lieu-dit subsiste pour les familiers du bois ; il se trouve dans la forêt, vers Montbliart, „au chemin vert“ qui part du chemin *du moulin* pour rejoindre le chemin *des mulets*.

(la) **margelle** : „quarrière de la marzelle“ G 1608 („en laquelle on tire quelquefois des pierres de Rance, par le congé et permission d'icelle [Exc^{oe}], ... laquelle pierre est fort recherchée de toute part et par spéciale de la ville de Bruxelles et Anvers, d'où icelle passe plus outre, tant pour le roi de Danemark que autres princes et seigneurs voisins“. Ce lieu-dit s'appliquait à plusieurs maisons, prés et autres terrains : „... jardin gisant à le marhelle“ A 1590 ; „... à la marzelle tenant au chemin de la rouge carrière“ A 1786, 1788, 1791. Comp. anc. fr. *margelle* = bord (en général). On rencontre fréquemment, dans la vieille langue, les formes altérées *marzelle* et *mardelle* (A. B.).

Marie Mahy (*carrière*) : exploitation de marbre rouge. Au XVIII^e siècle, ce nom remplaça celui de *nouvelle carrière* ; aujourd'hui dénommée *carrière Ghislain* et abandonnée. Propriété communale, elle est tenue à ferme par la *Société belge des marbres et petits granits*.

Mariembourg (*rue de*) : désignation moderne de l'ancien *chemin de* —, dit aussi du bois *le comte* vers Virelles (H 1842) (1).

(1) Le nom officiel de cette *rue* sera désormais : *rue des Combattants*.

(la) **Marlagne** : „la Marlaigne“ (maison, étable et jardin de 6 j.) A 1785 et 1788bis [tenant aux *aivis* et aux *aizes* de ville]; „champs de la Marlagne“ H 1811. Quartier Sud-Est de la commune. La partie voisine du *bois* communal porte également ce nom. Cf. la forêt de la *Marlagne* [et *Malonne*], près de Namur, dans A. CARNOY, *Noms de lieux des environs de Bruxelles*, Bruxelles, 1927, p.48 et 52 (A. B.).

(les) **marlyls** : „ès marliers“ A 1490 ; „le marly“ [3 j. de pré „tenant au ruisseau] A 1790bis. L.-d. [„marnière“ ancienne] désignant une ferme et des prairies proches du *bois* communal.

(au) **mau stiché** : l.-d. sur le chemin de la *Fagne*. Du sobriquet, peut-être; d'un ancien habitant. Cf. *mâ-stichê*, wallon = mal dressé, mal campé (J. F.).

mayeur (*vôye du*) : sentier conduisant du *dernier patar* à la maison de M. V. Ghislain, ancien bourgmestre. — Appelé aussi *ruelle du Coq*.

Messire Henry (*champ*) : G 1608. Terme disparu ; désignait jadis un pré attenant à la *forêt* et appartenant au comte de Beaumont. Actuellement les *champs* dits *Saint-Ris*, à la lisière de la *forêt*, près de l'ancienne verrerie, correspondent à cette situation. Ce dernier terme est la contraction probable du nom ancien. Cf., à Bouffioulx, le ruisseau *Rys de Saint-Rys* (= *l'ri d'sin ri* en parler local et, d'après VANDERMAELEN [Dict., 1833] le *ri* de *Sire Matagne*, séparant Acoz de Bouffioulx) (A. B.).

Montbliart (*chemin de*) : G 1608, H 1811, I 1842. Dénomination nouvelle : „le percé de —“.

Mons (*grand'route de*) : la *chaussée* construite sous Marie-Thérèse (en 1753 et années suivantes).

(le) **moulin** : G 1608 („... moulin et huisine [de Son Ex^{ce}] à deux tournants, l'un à bled et l'autre à écoussière, assis

sous l'écluse du grand vivier..., auquel moulin sont banal les mannants du dit village et ceux de Montbliart“.

mulets (*chemin des*). Voir **chemins**.

(au) **Musico** : lieu-dit sur la grand'route de Chimay, près du pont de l'Hernoy ; en désuétude.

(les) **nayes** [*de la forêt*] : G 1608 signale en ces termes la délimitation des territoires de Rance et Montbliart, en plusieurs points. C'étaient des troncs de charme, sectionnés à 60 cm. de haut. Cf. HAUST, *Dict. liég.*, p. 426, *naye* 1 et *naye* ; SIGART, p. 264, *née* (A. B.).

Nicaise Thomas (*taverne*) : citée G 1608.

(le) **nœuf vivier** : G 1608, désignait un pré appartenant au comte de Beaumont. Situation inconnue.

(la) **nœuve rue** : G 1608. C'était la *grand'rue* actuelle.

(à la) **noire aigle** : „la maison et hostellerie portant pour enseigne la —“, G 1608. Le chemin qui y passait était dénommé *rue Noire aigle* G 1608.

noire fontaine (*rieu de la*) : dans la *forêt*, vers Renlies. Voir cours d'eau.

(la) **nouvelle carrière** : I 1842. Actuellement la *carrière Ghislain*. Le *chemin de la* — conduit de la gare au pont de Virelles. Dénomination officielle aujourd'hui : *rue des Wachis*.

Ostennes (*forge et fourneau d'*) : G 1608. Anciennes usines sidérurgiques, actionnées par les eaux de l'Eau d'Eppe ; elles étaient situées sur la limite de Rance et Chimay ; leur activité a cessé vers 1860. Nous avons relevé : le *chemin d'*— (du *Calvaire* à la *forge*) ; la *gouffe d'*— ; le *pont d'*— ; le *nouveau chemin d'*— (par la vallée de l'Hernoy), aménagé durant la guerre 1914-1918 par les ouvriers chômeurs ; l'*étang*, le *vivier d'*— G 1608. La *buze pécheresse* formait la limite entre Rance et Chimay ; le *ruisseau d'Ostennes* délimite de même Rance et Chimay sur la largeur de l'ancien *vivier asséché* de la *forge*. Certains anciens travaux

d'endiguement, faits par les maîtres de forges du XVI^e siècle, subsistent encore. — La source du ruisselet d'Ostennes se trouve dans les *bois de Chimay*, près de la grand'route, à proximité du pavillon du garde de la *Contrôlerie* [cabaret et l.-d., près de la borne 52 de la *chaussée*. Cf. *Topon. de Chimay*, p. 34) ; une autre „tenue“ d'eau, de même importance, était aménagée et rejoignait un peu plus en aval l'étang dit du *merdeux* ; puis sous les bois de Robechies commençait le vivier du *fourneau* d'Ostennes et, 200 mètres plus bas, celui de la *forge*, qui recevait l'Eau d'Eppe et grossissait, en temps opportun, des réserves des viviers *Bruyaux* dans le *bois* communal de Rance. [*Ostennes*, équivalent de *wastine*, afr. *gastine* = terre en friche. La forme *Ostennes* se retrouve à Frameries et à Mons.] Cf. *Topon. de Chimay*, p. 61.

Pamereuil : G 1608. Lieu inconnu.

(le) **pachy** : A 1788 „2 ½ j. de courtil sis au pret de La Cour, tenant à Charles Levecque, au lieu appelé le pachy et au chemin“.

pasture (la franche) : „contenant 72 j., où que peuvent seullement champier, après la première despouille emportée, les bestes chevalines de labour, les veaux d'un an et en dessous et pareillement les bœufs et vaches blessées“ G 1608, H 1811 ; „1 j. et 23 verges de pret à la franche pasture“ A 1785 ; „2 j. de pret à la —“ A 1786 ; „maison et jardin sis au *gros du village*, tenant à la —“ A 1788.

Patat (ruelle et grange) : I 1842. D'un patronyme. L.-d. au début de la *piedsente* de Froidchapelle.

pauvres (pré des) : G 1608. Se trouvait entre l'Eau d'Eppe et la route de Chimay, au *fond Balle*.

èl (pavé) : c'est la *grand'route* vers Beaumont.

Percés : *piedsentes* aménagées dans les bois (le sol y est relevé et couvert de cendres, le plus souvent ; des rigoles latérales en drainent les eaux). Nous avons relevé : les

percés de la cense Lorson, de la Queue de Rance, de Montbliart, de Renlies, de Sautin et de Saint-Pierre.

(èl) **percinette** : l.-d. au grand chemin, près du rieu de l'Hernoy. Doit son nom à un petit cabaret.

(la) **Petite Hollande** : dénomination courante d'une partie de la Basse Hollande. Voir ce terme.

Piedsentes (w. *piésintes*) : sentiers tracés à même le sol. Notamment usités : — de l'Étogne vers Renlies ; — de Bony courtil ; — de Froidchapelle.

(à) **Pièronrieu** : l.-d. auquel ce petit ruisselet (venant de la forêt et côtoyant le bois du Vicaire) donne son nom. Cités : „verger à Pieronrieux [avec maison, tenant au courtil Fanche, à Gillairemont et à la forêt]“ A 1786 ; „courtil“ de 3 j. „à Pieronrieux“ A 1789 ; maison et courtil [9 j.] A 1791.

(au) **Pierrot chantant** : l.-d., provenant du sobriquet d'un ancien habitant, dont la maison était située sur l'ancien chemin de Virelles.

(au) **planiau** : quartier situé sur une petite colline, au Sud-Ouest de la commune [déjà cité G 1608, F 1731 etc.] [= petit *plane* w. = érable, faux platane].

Poilvache : „hayes et bruyères du champ —“ G 1608 ; jardin „appelé le champ Poillevache“ A 1654 ; „le champ — tenant au champ de Rance“ A 1785 ; „le — tenant au chemin de Froidchapelle“ A 1786. L.-d. situé près de la boîte [voir ce mot], sur le chemin de Froidchapelle. Dans A. VINCENT, *Noms de lieux de la Belgique*, 59 et 212, *poil* serait ici, non pas *pille*, mais bien l'impératif de *peler* (le poil ou la peau) (A. B.).

pompes : d'en haut et d'en bas du village ; du pusse au leu [l.-d. appliqué à un pré „sis à la Pasture, nommé le puits au loup et tenant au ruisseau“ A 1788] ; dèl rue des gades, dèl fontaine Tyàu, dèl Marlagne, du Calvaire, du trî Bouchau, des frés et dèl rue du Commerce.

Ponts : Sur le *rieu du moulin* : les deux ponts de l'*étang dèl ville* ; celui de la *noire aigle* [établi en 1848] ; du *moulin*. Sur l'Hernoy : les ponts de la *margelle* [construit en 1870] ; de *Virelles* [depuis 1898] ; du *cantonnier*, sur la grand'route [datant de 1763] ; de la *passée* [depuis 1900], le pont *Pénant* (d'un patronyme), sur le rieu de Fromont, route de Rance à Sivry et le pont *Zandrine* [en 1916. Voir ce mot]. Sur l'Eau d'Eppe : les ponts du *fond Balle*, d'Ostennes et de la *forge de Rance*. Sur le rieu de Fromont : le pont du —.

porte (*le champ à la*) : cité G 1608 (tenant au *chemin du seigneur* et au *vivier*).

prés. — Nombreuses désignations, signalées déjà dans ce glossaire, sauf les suivantes : „courtil sis au pret de la Cour, tenant au pachy et au chemin“ A 1788 ; les „pretz du gouttier de le follie“ [sic], tenant aux „marliers“ [= marnières] A 1490 ; „le pret entre deux eaux“ G 1608, lieu inconnu [compris dans les *biens des pauvres*] ; le pré „du tonniau, tenant aux chemins des carrières A 1781 [appelé le pret au tonneau A 1786] ; 2 j. de pret „aux pretz Barsiaux, dit le Tervairy“ [voir ce mot], tenant à la *chaussée* de deux côtés et au courtil de la *Loripette* A 1781 ; le pret *Caton le chat*, sis au *piéronrieu*, tenant à *Gilaireront* A 1785 et le pré *Binon* A 1785.

puits (w. *puss*) : — des *frés* ; au *leu* (= au loup) [déjà cité G 1608], dans la grand'rue (le quartier en dessous, formant dérivation de la grand'rue, a hérité du nom, car on dit : „les maisons du *puss au leu*“).

(au) **Quéquin** : petite métairie près du grand chemin. L'appellation provient d'un sobriquet.

(la) **Queue de Rance** : hameau de Froidchappelle, contigu aux *bois de Rance*. Anciennement boisé, ce quartier était la continuation même des bois de Rance, d'où son nom. C'est un large plateau, assez élevé, de la même nature que

la Fagne de Chimay ; le défrichement de cette région s'est effectué vers 1850 ; il y a un *percé* dit de la *Queue de Rance*.

Quetto (*prés*) : cité H 1811. L.-d. situé entre les *bois de Rance* et *châtée*, dans la vallée de l'Hernoy [à sa jonction dans l'Eau d'Eppe].

Quinze pieds (*chemin des*) : conduit de la *boîte* à la *grand'route* ; il traverse la *forêt* et doit son nom à sa largeur. La tradition en fait remonter la création au premier Empire français.

Rance (*cense de*) : G 1608 la décrit comme suit : „devant laquelle place du chasteau est la mesure et ruine de la cense du dit Rance, avec les jardin et cour d'icelle“. N'a jamais été réédifiée ; les terrains en furent vendus à la fin du XVI^e siècle.

ravise : terme cité G 1608. Lieu inconnu.

Renlies : commune voisine. L'ancien *chemin de Renlies*, cité I 1842 était une partie du *grand chemin* vers Beaumont. Il y a un *percé de Renlies*.

(la) **retraite des chevaux** (w. *l'értrait des tch'vaux*) : voie détournée, derrière la *grand'rue* ; donne communication à la *franche pasture* [= pacage destiné „aux chevaux de labour“ G 1608].

rieux (w. *rîs*). Voir cours d'eau.

rocs (*carrière à*) : située à la limite de Rance, vers Froidchapelle. Extraction de marbre rouge, du même banc que celui de la *margelle*. C'est de cette carrière qu'ont été extraits la majeure partie des marbres destinés à l'ancien château de Versailles.

rond buisson (*croix au*) : G 1608. Lieu inconnu.

ronde terre : G 1608. Situation inconnue. — C'est une des rares désignations de terrain de culture de céréales, sur le territoire de Rance.

(les) **rosiaux** : cités H 1811 ; désignaient des prés situés sous *châtée* [= roseaux].

routes : dénommées d'après leur aboutissement respectif, à savoir : — de la Fagne, de Froidchapelle, de Mariembourg (ou du bois le Comte), de Montbliart, de Sivry (à part la *grand'route* de Mons à Rocroi).

ruelles : nombreuses. Citons : la — *de l'encloistre* A 1490 [proche de la *carrière*] ; — *au brin* ; — *Germain* ; — *Goulard* ; — du *puss au leu* [puits au loup] ; — du *mayeur* ; — des *prés dèl Cour*.

(les) **rumiaux** : „3 j. et 80 verges de pature nommés vulgairement les —“ A 1791. L.-d. inconnu.

Sacré-Cœur (*chapelle du*) : petit oratoire, en haut de la *grand'rue* ; édifié par les D^{elles} François dans leur habitation, vers 1870 ; on y célébrait la messe à la fête du Sacré-Cœur ; reposoir lors des processions paroissiales.

sacco (*prés*) : G 1608. Lieu inconnu.

Saint-Antoine de Padoue (*chapelle*) : dédiée à la Sainte Vierge et à — ; édifiée en 1768 ; elle se trouve au *trieu Bouchau*.

Saint-Hubert (*hôtellerie de*) : citée G 1608.

Saint-Jacques : désignait une auberge „à l'enseigne de —“, tenue par „P.-J. Bernard, aubergiste“ A 1785 ; maison, grange et courtil de 8 j. (tenant aux *aizes de ville*) A 1789. Ce l.-d. s'applique de nos jours au quartier (comprenant quelques maisons) situé sur un coude de l'ancien grand chemin vers Beaumont.

Saint-Joseph (*chapelle*) : petite construction en pierre, dédiée à — et à Notre-Dame de Walcourt ; édifiée en 1872 au bord du *grand chemin*.

Saint-Méen (*fontaine*) : sous les murs de l'ancien château ; est fréquentée par les pèlerins qui viennent invoquer Saint Méen (w. prononcer : *Min*), en l'église paroissiale.

Saint-Pierre (*rieu de*) : ruisselet qui prend sa source au *culot* du bois et arrose les prairies de l'*ermitage Saint-Pierre* de Fourbechies. Cf. *Nos anciens ermitages*, par G. BOUL-

MONT, Bruxelles, 1903. Il existe un *percé* de — (de la boëtte à l'ermitage) et une *piedsente* de — (de la *frégette* à l'ermitage).

Saint-Ris (*champs*) : prairies touchant à la *forêt*, où se trouvent les bâtiments de l'ancienne verrerie. Cette dénomination est la contraction, selon nous, de (*champ*) *Messire Henry*. Voir ces deux derniers mots.

Saint-Roch (*chapelle*) : édicule votif, en pierres de taille et moëllons, datant du XVIII^e siècle et restauré en 1834. Situé sur la *grand'place*. Mentionné sous le titre d'„oratoire public“ dans le décret de 1803 sur la réorganisation des paroisses. Cf. les *notes mss.* de l'abbé Legrand E 1871-1878. On célèbre la messe, à cette chapelle, chaque année le jour de la fête de Saint Roch, au lendemain du 15 août.

Sainte-Aldegonde (*fonds*) : à la bordure de la *forêt*, sur le chemin de la *Fagne*. La légende locale rapporte que la Sainte y aurait fait jaillir une source, lorsqu'elle vint visiter son domaine. Cf. G 1608. Certaines vieilles familles de la localité dénomment ce *fonds* : *Sainte-Orgonne*, par altération populaire.

sarts (w. sârs) : ces anciens défrichés n'étaient pas nombreux à Rance. Nous n'avons rencontré que les deux mentions : „maison et jardin de 2 j. nommés le *sart Jeannot*, tenant aux *chaufours* et au *pret de la Cour*“ A 1785 et le champ du Sartiau, à la marlagne.

(la) **Saulx** : „maison et 2 j. au lieu-dit l'assaut“ [sic] A 1785 ; „le courtil (3 ½ j.) de la —, tenant au chemin“ A 1785*bis* ; „maison et 4 j. au lieu la —“ A 1786 ; „maison et courtil (2 j.) sur la —“ 1787 et 1789 [w. *sau* = saule].

saule (*chemin du*) : du *Calvaire* à la *Noire Aigle*. Déjà cité G 1608 ; H 1811 ; I 1842.

Sautin : village voisin, ancien hameau de Sivry. On relève le *percé* de — (de la *verrière* à —) ; le *fourneau* de — (sur le *rieu* de *Fromont*).

(à) *scutée* : G 1608. Voir *chutée*.

Sivry (*rue de*) : commune naguère limitrophe, avant sa séparation d'avec Sautin ; le *chemin de Sivry* a fait place actuellement à l'appellation : *rue des Déportés*.

Sœurs (*ruelle des*) : depuis la *poste aux lettres* jusqu'à l'école libre des religieuses ; ce nom se substitue, de plus en plus couramment, à l'ancien terme scatologique de *ruelle au brin*. Voir *brin*.

Solre-le-Château (*chemin de*) : G 1608. C'est la rue de Sivry, voie qui avait été créée de Solre-le-Château à Sivry, Rance et vers Mariembourg ; le tracé primitif en a été modifié.

(la) **Station** (*w. l'estation*) : la ligne du chemin de fer de l'État, de Mons à Chimay a été mise en activité en 1882 ; une *station* dessert Rance et une *gare* fut construite au l.-d. *les wachis* ; la *rue de la Station* fait partie de la route vers Froidchapelle.

stoupe-cul : l.-d. entre *baise-cul* et le *plagneau*. Création du même esprit que *baise-cul*.

taille (*du moulin*) : *w. taye*. Partie du *bois*, sur le versant donnant vers le *moulin* [*taille* désigne la partie délimitée d'une *coupe* annuelle ; ces *tailles* sont parfois délimitées par des *nayes*. Voir ce mot]. Nous avons relevé aussi *èl taye Perlaru* [avant la construction de la maison dite *dernî liard*, on désignait cet endroit *èl —*“, du nom d'une ancienne famille de Rance dont la souche est éteinte].

(la) **taverne Nicaise Thomas** : citée G 1608.

ternes. — Rencontrés : *èl terne du gros cayau* [= caillou], sur le chemin de *Fagne*, au delà du *fond Sainte-Aldegonde* ; *èl — à dgnettes* [= genêts], l.-d. près du moulin, sur un revers donnant vers le *fond du plagneau* ; *le — de l'église*, dénomination de prairies situées dans la vallée de l'Hernoy, vers le *grand chemin* et qui étaient des biens de la fabrique

paroissiale [certains ont cru, à tort, qu'une église avait existé jadis à cet endroit]; le — *géreau* I 1842, du *trieu Bouchau* à la *Wastenne* [w. *Djerau* = Gérard].

terneau (*pré du*) G 1608; 3 j. et 80 verges de „pret vulgairement nommé le *terniau*“ A 1785 [= *petit terne*].

terres : citées la *ronde* —; la *longue* —; la — de la *saux*. Voir ce mot.

tervairy (*pré*) : „le pret ... dit —, tenant à la chaussée de deux costez et au courtil de la *loripette*“ A 1781; „... *tervairi*“ [mêmes tenants] A 1787; 5 j. de *pré* et terre nommés *tervairi* [mêmes tenants] A 1788. Dénomination disparue.

Tihiô (*fontaine*) : ce nom s'est substitué à celui de *fontaine Madame de Rance* (voir ces mots). Des sondages ont été pratiqués plusieurs fois en cet endroit, en vue de doter la commune d'une distribution d'eau; malgré les apparences, les constatations faites sont insuffisantes.

(le) *tir* (à la cible) : établi en 1890 dans la vallée de l'Hernoy, contre les revers de la *maigre folie*. C'est le champ de tir des sapeurs-pompiers de la commune; agréé par le Gouvernement; les brigades de gendarmerie du district de Thuin viennent s'y exercer au tir.

(à) *tourette* : une des tours de l'ancien château, aménagée en maison d'habitation.

(à) *Tout vent* : l.-d. situé au bout du *plagneau*.

travers rieu : G 1608. Lieu inconnu.

trépied (*pré au*) : G 1608. Dénomination disparue.

trieux : signalés, entre autres, le — *Bouchaut* (près du chemin de l'hôpital) A 1787 [voir *Bouchaut*] et les *grands* — H 1811, désignant les terrains situés aux environs du *Calvaire*.

Twènes (*maison des*) : habitation isolée [w. *Twène* = An-

toine], s'appliquant à un l.-d. proche de la *maigre folie*.

ventilerie (du moulin) : G 1608 („audit vivier y a aussi quatre — de bois, pour tirer l'eau au champ, lorsqu'elle vient en trop grande abondance“). Il s'agit des vanes, à la digue du moulin.

(la) **verrerie** : ancienne usine (verrerie-gobeletterie) qui fut en activité au début du XIX^e siècle ; elle était exploitée par la famille Dubois. Le quartier en a conservé le nom.

(le) **vert chemin** : dans le *bois communal*. Chemin de vidange.

vicaire (bois du) : petit bois, compris dans le *Gilermont* G 1608 (contenant à peine un bonnier). C'était un bien communal ; le bénéfice en fut probablement attribué au *vicaire paroissial*, au cours du XVII^e siècle.

(au) **village** : l.-d. désignant le centre de l'agglomération, particulièrement la *grand'rue*, divisée en *haut* et *bas village*. Voir aussi **gros du village**.

ville (étang dèl) : cité dans la copie d'un acte du 19 avril 1581, concernant la vente du *vivier de la ville* à Pierre Jacquier, mayeur, par la *communauté* de Rance. — Cité aussi le *pret sous la ville* G 1608.

(les) **vingt-cinq hectares** : partie extrême de la *forêt*, au Sud-Ouest, vers la *forge de Montbliart*. Cette partie n'a pas été *dénudée*, lorsque la *forêt* fut „mise à blanc“ vers 1894.

Virelles (pont de) : sur l'Hernoy, à l'ancien chemin vers Virelles.

(les) **viviers (w. vivi)** : „le maigre — [7 j. de jardin] tenant au chemin du seigneur“ A 1674 ; — *Bruyaux* ; du *moulin* ; de la *ville* etc. Divers articles de ce glossaire signalent les autres viviers ; quant aux — *Bruyaux*, c'étaient d'anciennes „tenues“ d'eau, formant réserve des forges, dans le *bois communal* : voir H 1811.

(les) **vivrets** : quartier proche des *wachis* ; rappelle des mares d'eau disposées auprès des habitations, pour les besoins des ménages [synonyme de *wez* = „dache“]. La construction de citernes a permis de supprimer la plupart de ces mares boueuses, qu'on rencontrait encore à tous les coins des chemins, il y a trente ou quarante ans.

voies (w. *voyes*) : dénomination employée pour *sentier* ou *ruelle* : „maison et courtil à la basse —“ A 1787 ; — des *prés dèl cour* ; — *du moulin*, etc.

(les) **wachis** : „maison sur les —, tenant à la franche pasture“ A 1786 ; „maison, étable et jardin au wachy“ A 1795 ; „les —“ H 1811, I 1842. Quartier du village, formant une petite plaine bien exposée, mais sans écoulement des eaux, au Sud-Est de la localité ; il comprend actuellement les rues de la *Station*, de *Mariembourg*, de la *Nouvelle carrière* et plusieurs petits „héritages“ terriens. Cf. *wachœul*, de l'afr. *gacheuil* = marais. Voir la *Toponymie de Wiers*, par M. RENARD. W. *wachis*].

warissons (*pré le*) : G 1608 ; „pret le warisson, tenant à la fosse de la buze du vivier du dit Rance“ (copie d'un acte de 1580). Terme aujourd'hui disparu. Ce l.-d. se trouvait en aval de l'*étang de la ville*, près des *prés del Cour* [cf. les termes maintes fois étudiés, de *warichaix*, *wérihé* etc. = terrain vague, marécageux].

(les) **wastennes** : „un bosquet, les wastinnes“ (contenant 30 bonniers) G 1608 ; „maison et 5 j. de courtil, tenant de deux costez aux aises de ville et des deux autres à la taille de wastenne“ A 1785 ; 5 j. [maison et héritage] „à le wastenne“ A 1791 ; „les —“ H 1811. Prairies et ferme (w. *cinse dèl —*), enclavées dans la *forêt* vers le *moulin* ; il y a aussi „le chemin dèl —“ [variante du terme *ostennes*. Voir ce mot].

(le) **wez** (w. *èl wéz*) : étang de peu d'importance. Ren-

contré : le — *Zande* [= Alexandre] *Dieu*, situé sur le *rieu des frés.* — Beaucoup de ces anciens wez ont été supprimés. Voir l'article *vivrets*.

Zande Dieu (wéz) : d'un patronyme. Voir *wez*.

Zandrine (pont) : construit sur l'Hernoy, à l'ancien gué du *grand chemin*, pour occuper les chômeurs locaux durant la guerre de 1914-1918 [du prénom abrégé d'une vieille femme = *Alexandrine*, qui habitait à proximité].
